



Fédération Nationale des Chasseurs

Madame Ségolène Royal
Ministre de l'Ecologie, du
Développement Durable et de
l'Energie
Hôtel de Roquelaure
246 boulevard Saint-Germain
75007 Paris

Issy les Moulineaux, le lundi 15 décembre 2014

Madame la ministre,

Après les annulations successives de nos derniers rendez-vous et en l'absence de toute nouvelle date, c'est maintenant le prochain CNCFS qui vient d'être purement et simplement ajourné sans la moindre explication.

Cette façon de faire provoque une très forte inquiétude de la part des responsables de la chasse française que nous sommes. Nous ne comprenons pas les raisons qui justifient cette absence totale de dialogue direct avec vous depuis le mois de juillet, alors que vous avez en charge la tutelle de la chasse française.

Pourtant, votre nomination au ministère de l'Ecologie avait été perçue de façon extrêmement positive par le monde de la chasse, compte tenu de vos engagements antérieurs et de vos premières déclarations en tant que ministre.

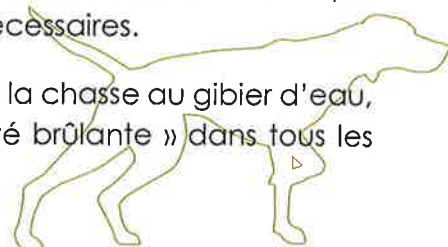
Vous savez parfaitement que nous sommes la deuxième plus importante activité en nombre d'adhérents après le football, que notre poids économique est de plusieurs milliards d'euros avec des dizaines de milliers d'emplois, et que notre rôle pour le maintien de la biodiversité est considérable.

Hélas, je constate avec regret que nous n'arrivons pas à établir une méthode de travail efficace et directe avec vous comme nous avons pu le faire avec vos prédécesseurs ces deux dernières années.

Bien sûr, je dois préciser que votre Cabinet et vos services répondent sans réserve à nos sollicitations.

Néanmoins, vous savez comme nous que de nombreux dossiers chasse sont très sensibles et nécessitent une réelle concertation entre nous et sans tabous, avant que vous ne fassiez les arbitrages politiques que vous jugerez nécessaires.

D'ici quelques semaines, ce sont les dates de fermetures de la chasse au gibier d'eau, et en particulier celle des oies, qui seront « d'une actualité brûlante » dans tous les





départements côtiers. Pour trancher, vous allez disposer du prochain jugement du Conseil d'Etat et des conclusions du rapport de l'ONCFS sur la migration des oies qui ne fait pas l'unanimité au sein du monde scientifique. Il serait donc logique que nous ayons une réunion de travail avec vous pour faire valoir nos arguments et évaluer ensemble les conséquences de cette décision.

Dans ce contexte, nous avons pris bonne note de votre réponse positive à la mise en place d'un plan de gestion européen pour les oies, afin que cette espèce en pleine expansion et qui pose de nombreux problèmes à nos voisins, fasse aussi l'objet d'une régulation par la chasse.

De la même façon, vous savez que la loi sur la biodiversité que vous allez défendre prochainement au Parlement contient des articles qui n'ont fait l'objet d'aucune concertation globale. Pourtant, certains auront une incidence directe sur l'avenir de la chasse française, s'ils sont votés en l'état. Entre la création de l'Agence française de la biodiversité, le maintien de l'ONCFS hors du périmètre de l'Agence, la consolidation des missions de police à l'ONCFS et la suppression des amendements anti chasse qui ont été introduits à l'Assemblée par la Commission du développement durable, les sujets ne manquent pas pour un échange constructif ensemble.

Comme vous le savez, le monde de la chasse ne s'inscrit pas dans une posture défensive autour de cette loi sur la biodiversité. Bien au contraire, nous souhaitons apporter une contribution positive à cette loi et nous allons mobiliser les parlementaires et l'opinion publique dans ce sens. Nous plaçons pour que l'on ose enfin aller plus loin que la loi de 1976, en inscrivant dans la loi le développement de la conservation de la nature par l'utilisation durable et que nous allions plus loin dans la modernisation de la Gouvernance nature engagée depuis 2012.

Madame la ministre, si je m'adresse à vous avec cette franchise, c'est parce que j'ai l'intime conviction que nous pouvons ensemble aller plus vite et plus loin dès les prochains mois pour conduire les réformes indispensables pour garantir le développement de cette chasse française qui est à la fois une réalité démocratique et populaire, et un formidable atout pour l'Etat, comme pour les territoires ruraux.

Dans l'attente de notre prochaine rencontre, je vous prie de croire, Madame la ministre, à l'expression de ma très haute considération.

Le Président

Bernard Baudin